

LE GUIDE  
DU **nouveau réseau**

**8** lignes  
urbaines

à partir de janvier 2025



**25**

communes  
desservies  
en Tad



**Tad** URBAIN  
sur Guéret



## + de transports pour tous!

ORGANISÉS AUTOUR DE  
**4 GRANDS SERVICES:**

- ▶ **8 lignes régulières URBAINES**
- ▶ **Des navettes en Transport À la Demande Tad** - en milieu rural et à Guéret  
**OUVERT À TOUS**
- ▶ Des services **SCOLAIRES**
- ▶ Un espace dédié à vos déplacements:  
**L'ESPACE MOBILITÉ**

... le réseau de transports publics de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret **dessert les 25 communes du territoire.**



## S O M M A I R E

4/7 Les lignes  
URBAINES

8/11 Navettes du  
Grand Guéret **Tad**  
EN TRANSPORT  
À LA DEMANDE

12/13 Comment  
fonctionnent  
les navettes  
du Grand Guéret  
en Tad?

Comment réserver?

14/ Les lignes  
INTERURBAINES

15/ Les services  
SCOLAIRES

16/ Bien voyager  
sur aggl'Bus

17/ L'accessibilité  
POUR TOUS

18/19 LES TITRES  
DE TRANSPORT



- ▶ tickets individuels
- ▶ abonnements mensuels
- ▶ carte numérique Modalis

# Les lignes URBAINES



**agglBus** compte 8 lignes urbaines desservant Guéret.

Elles fonctionnent toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi entre 7h et 19h, sauf les jours fériés.

La fréquence des 8 lignes est plus élevée sur les horaires de début et fin de journée. Sur les parcours, elles sont en correspondance avec certaines lignes régulières régionales Nouvelle-Aquitaine ou   les navettes **Tad**, et calées avec les horaires des établissements scolaires.

**La ligne 1** est la boucle qui dessert, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, la ville dans sa partie sud en partant de la Gare SNCF et passant entre autres par Brésard, Carnot, Anna Quinquaud, Charles de Gaulle.

**La ligne 2** est la boucle qui dessert, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, la ville dans sa partie sud en partant de la Gare SNCF et passant entre autres par Gambetta, Place Bonnyaud, Professeur Grancher, Avenue de Laure.

**La ligne 3** est la boucle qui dessert, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, la ville dans sa partie nord en partant de la Gare SNCF et passant entre autres par l'École Prévert, le Collège Nadaud, Tabarly, Berry.

**La ligne 4** est la boucle qui dessert, dans le sens des aiguilles d'une montre, la ville dans sa partie ouest en partant de la Gare SNCF et passant entre autres par Fayolle, Hôtel de Ville, Courtille, Poitou, Beauregard.

**La ligne 5** est la boucle qui dessert, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, la ville dans sa partie sud-est en partant de la Gare SNCF et passant entre autres par Ribière, Petit Malleret, Guillon, Marc Bloch.

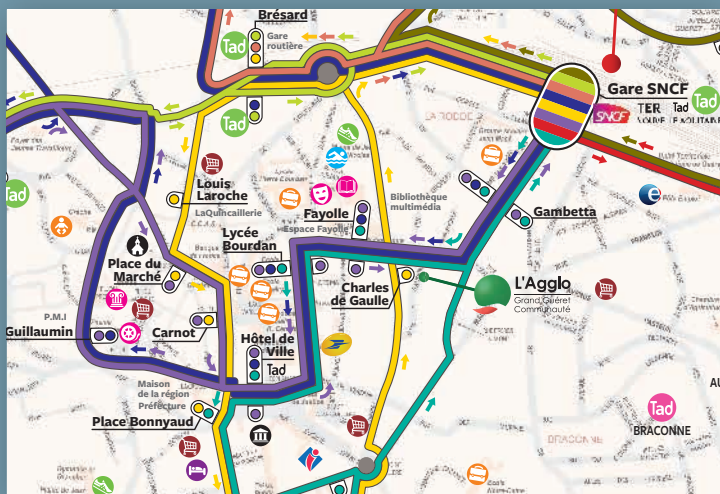
**La ligne 6** est la boucle qui dessert, dans le sens des aiguilles d'une montre, la ville dans sa partie est en partant de la Gare SNCF et passant entre autres par Jouhet, Jean Moulin, Charsat, Bellevue.

**La ligne 7** est la boucle qui dessert, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, la ville dans sa partie ouest, en partant de la Gare SNCF et passant entre autres par l'Hôtel de Ville, Allendé, Courtille, Place du Marché, Carnot.

**La ligne 8** est la boucle qui dessert les arrêts Brésard, Lycée Favard et Allendé en partant de la Gare SNCF.

# Lignes URBAINES

## ZOOM CENTRE-VILLE



### LIGNES CIRCULAIRES

- Ligne 1** Gare > Brésard > Carnot > Anna Quinquaud > Charles de Gaulle
  - Ligne 2** Gare > Gambetta > Place Bonnyaud > Professeur Grancher > Avenue de Laure
  - Ligne 3** Gare > École Prévert > Collège Nadaud > Tabarly > Berry
  - Ligne 4** Gare > Fayolle > Hôtel de Ville > Courtille > Poitou > Beauregard
  - Ligne 5** Gare > Ribière > Petit Malleret > Guillon > Marc Bloch
  - Ligne 6** Gare > Jouhet > Jean Moulin > Charsat > Bellevue
  - Ligne 7** Gare > Hôtel de Ville > Allendé > Courtille > Place du Marché > Carnot
  - Ligne 8** Gare > Brésard > Lycée Favard > Allendé
- Arrêt Tad Urbain  
*Liste des arrêts desservis en page 9*
- Arrêt Tad Rural  
*Liste détaillée des arrêts desservis à retrouver dans le livret des horaires Tad RURAL*



Carte-mobilite  
 Communauté Urbaine de La Roche-sur-Yon  
 10 rue de la République - 85100 La Roche-sur-Yon  
 Téléphone : 02 51 00 10 00  
 www.cartemobilite.fr

## PLAN DU réseau urbain

Plan disponible en grand format à l'espace Mobilité et à l'Office de Tourisme



- La Poste
- Office de tourisme
- Centre hospitalier
- Hôtel
- Camping
- Crèche
- Établissement scolaire, campus
- Équipement sportif
- Complexe tennistique

- Bibliothèque
- Musée
- Cinéma
- Conservatoire
- Salle de spectacle
- Plage de Courtille
- Piscine
- Parc d'Activités
- Hôtel de Ville
- Église
- Cimetière
- Mosquée
- Zone commerciale



# Navettes du GRAND GUÉRET EN TRANSPORT À LA DEMANDE

Tad  
NORD  
OUEST EST  
SUD  
URBAIN

+ de 300  
points d'arrêt  
desservis



C'EST FACILE  
et PRATIQUE!

aggloBus propose différentes navettes pour desservir le Grand Guéret. Elles se font en Transport à la Demande (Tad), fonctionnant sur réservation préalable, et elles sont ouvertes à tous. Elles complètent le réseau des lignes urbaines et répondent aux besoins du quotidien : aller faire ses courses, se rendre chez le médecin, faire ses démarches administratives...

## LES NAVETTES Tad RURAL PERMETTENT AUX HABITANTS DES COMMUNES RURALES DE :

- Rejoindre directement Guéret (Gare SNCF ou Hôtel de Ville) depuis l'un des 4 secteurs du Grand Guéret (navettes Guéret). Elles fonctionnent du lundi au samedi midi.
- Relier Guéret aux EHPAD, établissements de santé et pôles de services situés sur les communes rurales (navettes EHPAD/santé). Elles fonctionnent du lundi au samedi midi.

LES NAVETTES Tad URBAIN PERMETTENT AUX HABITANTS DES QUARTIERS NON DESSERVIS PAR LES LIGNES URBAINES, de rejoindre l'Hôtel de Ville de Guéret et la Gare SNCF. Elles fonctionnent du lundi au vendredi.

## ARRÊTS Tad

### Tad RURAL

#### Secteur NORD

Ajain, Anzême, Glénic, Guéret (Changon, Châteauneuf et Petit Bénédicte), Jouillat et Saint-Fiel.

#### Secteur EST

Guéret (Braconne), Mazeirat, Peyrabout, Saint-Laurent, Sainte-Feyre, La Saunière et Saint-Yrieix-les-Bois.

#### Secteur SUD

La Brionne, La Chapelle-Taillefert, Gartempe, Guéret (Champegaud, Chemin des Amoureux, Faulette, Le Peuronceau et Rochefort), Montaigut-le-Blanc, Saint-Christophe, Saint-Éloi, Saint-Léger-le-Guérotois, Saint-Silvain-Montaigut, Saint-Victor-en-Marche et Savennes.

#### Secteur OUEST

Bussière-Dunoise, Saint-Sulpice-le-Guérotois et Saint-Vaury.

### Tad URBAIN Tad

Allendé, Anna Quiquaud, Auvergne, Brésard, Champegaud, Chataigneraie, Châteauneuf, Chemin des Amoureux, Cher du Prat, Clinique de la Marche, De Nussac, Garguettes, IME Grancher, Jean Moulin, Jouhaux, Pommeil, Stade Léo Lagrange, Suchaud, Sylvain Blanchet, Tabarly, Tremplin Nature, Trois Fontaines.

● Communes de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

🚉 Gare SNCF - Guéret

🚉 Gare SNCF - Montaigut Station

## Arrêts navettes EN Tad

● Secteur Nord

● Secteur Est

● Secteur Sud

● Secteur Ouest

▼ EHPAD / Établissements de santé  
Établissements d'Hébergement  
pour Personnes Âgées Dépendantes  
(Maisons de retraite), Centres Hospitaliers

## Lignes INTERURBAINES

### Services toute l'année

par  TER  
NOUVELLE AQUITAINE

---10--- Montaigut Station > Guéret (train)  
Ajain > Guéret

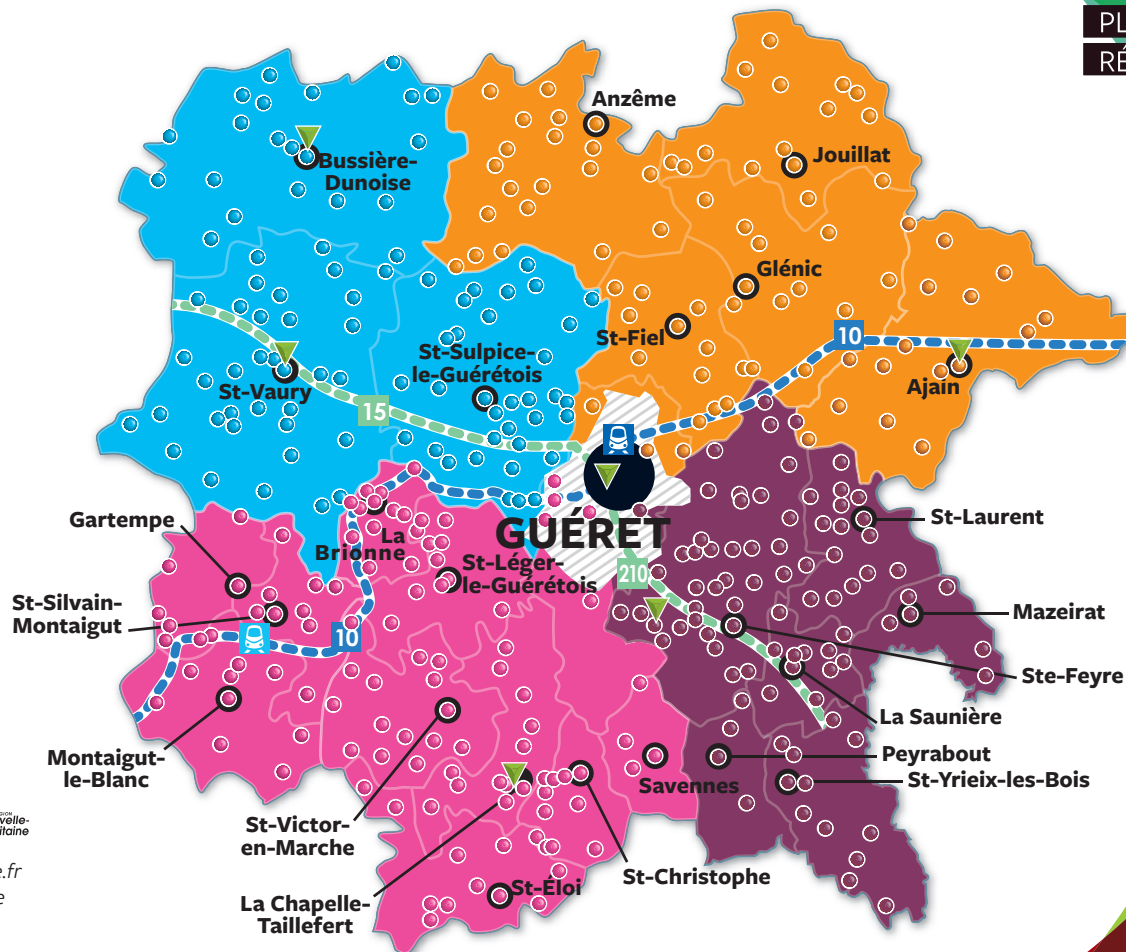
---210--- Saint-Vaury > Guéret  
La Saunière > Sainte-Feyre > Guéret

### Autres services

par Cars régionaux Nouvelle-Aquitaine 

Horaires sur: <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr>

Horaires sur: [www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine](http://www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine)



## Navettes du GRAND GUÉRET sur réservation

# Tad

EN TRANSPORT À LA DEMANDE

## Comment cela fonctionne ?

Les navettes du Grand Guéret sont assurées par un service «Transport à la Demande» (Tad), **FONCTIONNANT UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION ET EN FONCTION DES PLACES DISPONIBLES. IL EST OUVERT À TOUS MAIS LE PASSAGE DE LA NAVETTE N'EST DÉCLENCHÉ QUE SI ELLE A ÉTÉ RÉSERVÉE. COMME LES LIGNES URBAINES, IL S'EFFECTUE SELON DES HORAIRES ET POINTS D'ARRÊT DÉFINIS; IL EST PROPOSÉ AUX MÊMES TARIFS, AVEC SEULEMENT LES TICKETS SOLO ET LES ABONNEMENTS ACCEPTÉS DANS LE TAD RURAL.**

- Les itinéraires des navettes sont fixés chaque jour en fonction des réservations et calculés pour garantir l'horaire d'arrivée.
- Pour le TAD urbain, la distance entre l'arrêt de prise en charge et l'arrêt de dépose doit être supérieure à 600m.

RÉSERVATION Tad  
Tél.: 05 55 51 91 91  
 **espace mobilité**  
GRAND GUÉRET

\* Voir règlement d'exploitation en vigueur disponible sur le site Internet, dans les véhicules et à l'espace Mobilité.

### À NOTER !

Toute annulation doit être notifiée au plus tard la veille avant 16h sous peine de pénalité.

## Comment RÉSERVER ?

**POUR POUVOIR RÉSERVER, LA PERSONNE INTÉRESSÉE DOIT ÊTRE INSCRITE AU SERVICE.** Cela peut se faire lors de son 1<sup>er</sup> appel en indiquant: nom, prénom, adresse, téléphone fixe et portable, date de naissance et numéro de son éventuelle carte d'invalidité (*les données transmises sont confidentielles*).

- 1 La personne souhaitant utiliser le Tad doit le réserver en téléphonant à l'avance, au minimum la veille de son trajet avant 16h et au maximum 15 jours avant.

**ELLE INDIQUE:** ▶ l'arrêt de prise en charge,

- ▶ la destination,
- ▶ le jour et l'horaire choisis pour l'aller et le retour.

**Pensez à réserver le vendredi pour le lundi.**

*Seules les personnes âgées de plus de 75 ans, les personnes en fauteuil roulant ou les personnes en situation de handicap disposant d'une carte d'invalidité à 80% peuvent être prises en charge et déposées à leur domicile.*

- 2 L'opérateur informe la personne de l'heure à laquelle elle sera prise en charge. En fonction des autres réservations, l'horaire sera confirmé par téléphone, SMS ou mail la veille du trajet.
- 3 La personne se rend à l'arrêt au moins 5 minutes avant l'horaire indiqué pour être prise en charge par la navette.
- 4 La personne doit présenter au conducteur un titre de transport valide ou en acheter un à bord du véhicule.

EST  
NORD  
OUEST  
SUD  
URBAIN

# Les lignes INTERURBAINES

Le territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret est desservi par des lignes interurbaines assurées par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.

Pour y accéder, veuillez consulter le site:  
<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr>

Ces services viennent compléter l'offre du réseau aggro'Bus pour des liaisons entre communes.



En ce qui concerne les informations du réseau TER Nouvelle-Aquitaine veuillez consulter le site: [www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine](http://www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine)

## Les services Scolaires

La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret est aussi responsable du transport scolaire sur son territoire.

### Sur la ville de Guéret:

La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret assure le transport scolaire pour les élèves du primaire (*écoles maternelles et élémentaires*) domiciliés et scolarisés sur Guéret. Le lieu de prise en charge et de dépose se situe dans le bassin scolaire et obligatoirement à plus de 1000 m de l'école. Pour les collégiens et lycéens guéretois, les horaires des 8 lignes urbaines ont été adaptés aux entrées et sorties des cours.

### Dans les communes rurales:

La Communauté d'Agglomération assure le transport scolaire dans les 24 communes rurales du Grand Guéret pour les élèves du primaire, les collégiens et lycéens.

+ d'infos auprès du service transport scolaire  
au 05 55 51 91 91

La carte de transport scolaire est valable sur toutes les lignes (et sur les navettes Grand Guéret Tad hors période scolaire).





## AVANT DE MONTER DANS LE BUS



► Présentez-vous à l'arrêt quelques minutes avant l'horaire indiqué,

les temps de passage pouvant varier selon les conditions de circulation.

► Pensez à préparer votre monnaie (faire l'appoint) ou votre titre de transport.



► Faites signe au conducteur.

## EN MONTANT DANS LE BUS



► La montée se fait par l'avant sur les bus urbains et par la porte latérale sur les véhicules Tad.

► Quel que soit le support du titre de transport choisi (*ticket, carte nominative ou anonyme ou carte de paiement Eurocard, Mastercard, Visa*), vous devez le passer devant le valideur du véhicule qui émettra un signal sonore au conducteur pour acter de la validité de ce dernier.

► Si vous n'êtes pas en possession d'un titre de transport, deux possibilités s'offrent à vous : réglez avec votre carte de paiement (*Eurocard, Mastercard, Visa*) sur la base d'un ticket solo, ou achetez un titre de transport dans le véhicule (*solo ou duo*).

► Les cartes scolaires, quant à elles, devront être présentées au conducteur du véhicule sans validation devant le valideur.

## À BORD, MERCİ DE RESPECTER LA TRANQUILLITÉ DES AUTRES PASSAGERS et de ne pas gêner la conduite des véhicules.

► Pour signaler au conducteur que vous souhaitez descendre à l'arrêt suivant, appuyez sur l'un des boutons de demande d'arrêt.



### Pour + d'infos:

Consultez le règlement d'exploitation en vigueur dans tous les véhicules, sur le site Internet ou à l'espace Mobilité.

# L'accessibilité POUR TOUS



Tous les véhicules des lignes aggl'Bus URBAINES et Tad sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.

# Les titres de TRANSPORT

## aggl'Bus

GRAND GUÉRET Mobilité

**Mêmes tarifs pour toutes les lignes du réseau:** lignes urbaines, navettes du Grand Guéret en Transport à la demande sauf pour les tickets Duo et Décimo qui n'existent pas pour le Tad rural.

**Titres aggl'Bus** (individuels et abonnements) aussi valables sur les **lignes régionales Nouvelle-Aquitaine ou TER Nouvelle-Aquitaine** pour un déplacement à l'intérieur du territoire du Grand Guéret.

## les tickets INDIVIDUELS

➤ Vendus à bord des véhicules et à l'espace Mobilité:



Ticket SOLO = 1,50€\*

Carnet de 2 tickets  
DUO = 2,30€\*  
(2 allers simples)

➤ Vendus UNIQUEMENT à l'espace Mobilité:



Carnet de 10 tickets  
DÉCIMO = 11€\*

*\*Un ticket (solo, duo ou décimo) autorise les correspondances dans l'heure après la première oblitération.*

## les abonnements MENSUELS

➤ Vendus à l'espace Mobilité

Pour l'abonnement mensuel, il faut:

un PASS permettant d'identifier l'utilisateur  
+ un abonnement correspondant pour voyager à volonté sur un mois glissant.



**PASS Jeune**  
pour les - de 28 ans  
et les étudiants  
**12€/mois**



**PASS Mobilité**  
pour tous  
les autres usagers  
**27€/mois**



**PASS Liberté**  
pour les ayants droit CMU-C, RSA, minima sociaux  
**12€/mois**

**A savoir:** ➤

50% de votre abonnement peut être pris en charge par votre employeur.

# aggl'Bus

## passé à la carte numérique!

- J'ACHÈTE MA CARTE**  
numérique rechargeable à l'espace MODALIS Mobilité
- JE VALIDE**  
dans le bus



**Je n'ai pas de carte ou ma carte est vide.**

Dans le bus, je peux prendre un ticket papier solo ou recharger ma carte en tickets solo ou duo.

**Un trajet occasionnel** ?  
 Paiement possible par Carte Bancaire sur le valideur.





## CALCULER SON ITINÉRAIRE

VIA **MODALIS**.FR

OU SUR L'APPLICATION

*disponible sur  
Appstore et playstore*

**espace** **mobilité**  
GRAND GUÉRET

**+ D'INFOS, TARIFS ET RÉSERVATIONS** **Tad**  
**Tél. : 05 55 51 91 91 – Place de la Gare - 23000 GUÉRET**  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h15.

[www.grandgueretmobilité.fr](http://www.grandgueretmobilité.fr)

